



05-06-2013

Goodyear : Toujours debout

A Amiens-Nord, les 400 salariés présents vendredi 31 mai à la réunion d'information organisée par le syndicat CGT ont décidé une opération « usine morte » à partir de 4h 00 du matin le lundi 3 juin pendant qu'une délégation partirait à l'audience du Tribunal de Nanterre afin de contester pour la 4^{ème} fois la validation du plan de licenciement des 1173 salariés de l'usine d'Amiens Nord.

Les salariés ont bloqué l'entrée et la sortie des marchandises aux alentours de l'usine en brûlant des pneus. La direction, mauvaise joueuse comme à son habitude a fait intervenir l'Inspection du Travail sur le site, considérant que des salariés étaient empêchés d'accéder à l'usine. Les inspecteurs ont donné raison aux grévistes, estimant que le personnel était libre d'entrer et de sortir.

A Nanterre, Fiodor Rilov l'avocat de la CGT et du CCE a démontré dans sa plaidoirie que le projet de fermeture du site d'Amiens Nord par le groupe GOOD YEAR découle en fait de la **mise en œuvre d'une délocalisation masquée vers TITAN orchestrée depuis longtemps et dont les salariés devraient faire les frais.**

Des pneus agraires « GOOD YEAR made by TITAN » stockés sur Amiens ont fait l'objet de plusieurs constats d'huissiers. D'autres pneus sont également stockés en Allemagne, alors que légalement ils ne peuvent pas être introduits en Europe.

TITAN a le droit de fabriquer des pneus agraires sous licence GOOD YEAR mais uniquement sur le continent américain où il a racheté la fabrication, la marque et la distribution, ce n'est pas le cas en France ni en Europe où il n'a pas de site de production. C'est ce qui motivait TITAN à reprendre la production de pneus pour les véhicules agricoles sur Amiens, son offre exigeant l'arrêt du secteur pneus-tourisme et le licenciement de 850 salariés.

La CGT syndicat ultra-majoritaire (86 % tous collègues confondus) depuis plusieurs élections s'y oppose depuis 7 ans avec l'assentiment des salariés. Les constats d'huissiers donnent raison à la CGT : **une délocalisation masquée via des transferts d'actifs de GOOD YEAR vers TITAN, sans que la production ne se fasse sur Amiens.**

Lors de l'audience, l'avocat Fiodor Rilov a voulu (avec constats d'huissiers à l'appui) faire assigner en intervention forcée 5 constructeurs utilisant des pneus agraires GOOD YEAR en France (John Derre, AGCO, Class, Manitou

et Caterpillar) mais la greffière du tribunal étant absente le vendredi 31 mai pour recevoir les assignations, celles-ci n'ont donc pas été prises en compte par le Tribunal !!

L'avocat de GOOD YEAR, à l'image de ses employeurs a été égal à lui-même en déclarant que l'avocat de la CGT « instrumentalisait le code de procédure en l'utilisant comme une arme ». Et oui messieurs les capitalistes américains, il existe encore en France une législation et ils vous faut la respecter ! L'avocat GOOD YEAR ne pouvant démontrer les arguments légaux avancés à juste titre a donc passé une bonne partie de sa plaidoirie à verser son venin contre la CGT et principalement contre son secrétaire Mickaël Wamen dont le nom fût cité plusieurs fois. **Par contre, il loua les services de la CGC, « un syndicat responsable »** selon ses dires qui accepterait de négocier le montant des primes de licenciements et de la mise en place de « **cellules de reclassement** ». Quand on sait le taux de chômage actuel en France et celui de la région Picarde en particulier !!!

Il faut noter que l'avocat de TITAN pour toute plaidoirie s'est contenté de dire qu'il était d'accord avec les arguments de son collègue de chez **GOOD YEAR** !!! Encore une preuve de l'inefficacité notoire quand l'argumentation présentée est fausse.

Montebourg a enterré Goodyear à Amiens

Loin de la campagne des primaires socialistes en 2011 sur le parking, l'actuel ministre du « rabaissement productif » vantait une « démondialisation », dénonçant les entreprises qui licencient alors qu'elles font du profit.

De nouveau, en 2012 avec une casquette de soutien au candidat Hollande, le même Montebourg annonçait en cas de victoire de la gauche des lois contre les licenciements, à grands renforts d'empathie avec les salariés en lutte.

En 2013, alors que les sociaux-démocrates sont au pouvoir depuis un an, l'inégalable Montebourg finalise sa déclaration de ministre en déclarant que la direction (de GOOD YEAR) allait poursuivre la procédure d'information et de consultation sur son projet de fermeture. Il a même ajouté que le gouvernement socialiste allait demander à l'entreprise de proposer des mesures exemplaires d'accompagnement visant à permettre aux salariés licenciés de retrouver au plus vite un emploi.

De qui se moque t-on !!!

Comme on est loin des promesses entendues sur le parking de l'usine **Goodyear** par le candidat Hollande en octobre 2011:

« Il n'y aurait rien de pire que de faire des promesses qu'on ne peut tenir » ; Nicolas Sarkozy en a fait à Gandrange. Une présidence normale, c'est aussi rompre avec ça », en « Communistes » soutient sans réserves la lutte des salariés de GOOD YEAR, c'est une lutte juste, de tous les jours, déterminée et de classe contre un groupe ultra-réactionnaire. Les salariés ne viennent pas chercher un chèque de départ, ils veulent seulement travailler pour vivre dignement et ils le prouvent chaque jour.